

0211477S
ACADEMIE DE DIJON
COLLEGE JEAN ROSTAND
8 RUE DES VERGERS
21801 QUETIGNY CEDEX
Tel : 0380463263

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/09/2021
Réuni le : 23/09/2021
Sous la présidence de : Fabien Belle
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

CLASSE RELAIS 2021-2022
Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer des conventions générales d'accueil et des conventions d'hébergement avec les collèges Le Parc et Marcelle Pardé pour l'année scolaire 2021-2022 dans le cadre du dispositif relais.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0